

**TRAVAUX SOUS TENSION BASSE TENSION**  
**MODULE INDEPENDANT "EMERGENCE HABILLAGE-NAPPAGE"**

**"PU 200"**

Cette action constitue un des **modules indépendants** du cursus TST en vigueur qui doit permettre au futur stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires **pour préparer et réaliser uniquement** dans les règles de l'art et en toute sécurité sur les ouvrages du type **EMERGENCE des activités spécifiques d'HABILLAGE et de NAPPAGE à l'exclusion des tableaux BT des postes de transformation HTA-BT**

### Population concernée

Cette formation TST basse tension s'adresse à du personnel **appelé à travailler sous tension dans le cadre du cursus TST BT et répondant aux pré-requis déclinés ci-dessous.**

### Prérequis

L'ensemble des pré-requis ci-dessous est demandé pour suivre cette formation. **Ils seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.**

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après :

- **Posséder les notions élémentaires** d'électrotechnique suivantes : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé,  
+
- **Avoir reçu une formation aux risques électriques** (habilitation **B1 minimum**),  
+
- **Savoir mettre en œuvre les prescriptions de sécurité** définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré,  
+
- **Connaître la technologie et la terminologie** des ouvrages **EMERGENCE** (grille du type fausse coupure, grille de repiquage...),  
+
- **Avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail,**  
+
- **Etre en possession** des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

### Contenu de l'action de la formation

**Un exercice théorique et pratique permettra de vérifier les pré-requis attendus déclinés ci-dessus :**

#### Partie théorique

- Apport sur la réglementation en vigueur : UTE C 18-510-1, CET TST BT, Fiches Techniques TST BT, ...
- Apport sur l'identification et l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement).

#### Partie pratique

Le stagiaire devra effectuer L'exercice d'application contenant les opérations suivantes :

- **Habillage** d'une grille du type fausse coupure ou d'une grille de repiquage **non IP2X**.

**La maîtrise du thème pratique concourt à l'atteinte des objectifs de formation du stagiaire.**

### Objectifs de l'action de formation

A l'issue du stage, le stagiaire aura acquis les capacités lui permettant de :

- **Identifier** les ouvrages du type **EMERGENCE** et d'en **connaître** les procédures d'accès,
- **Préparer** et **valider** un processus opératoire,
- **Vérifier** l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage du type **EMERGENCE**,
- **Justifier** le choix entre nappage et l'habillage,
- **Identifier** les circuits d'électrification et de **court-circuit** et **mettre en œuvre** les moyens pour se **prémunir de ces risques**
- **Connaître** et **utiliser** à bon escient les protections collectives et individuelles,
- **Choisir, préparer, vérifier et mettre en œuvre** les EPI, l'outillage et le matériel pour **HABILLER** ou **NAPPER** des pièces nues situées sur des ouvrages du type **EMERGENCE, à l'exclusion des tableaux BT des postes de transformation HTA-BT.**
- **Rendre compte** à sa hiérarchie à la fin des travaux

### Démarche pédagogique

Elle s'appuiera sur des thèmes intégrant des :

- Mises en situation sous tension proches de la réalité du terrain,
- Démarches participatives intégrant des parties d'analyse, réflexion et de mesure des éventuels écarts entre les préparations et les réalisations.

### Modalités de suivi qualitatif

Pendant toute la durée de la formation, le stagiaire sera suivi et évalué (grille d'évaluation TST BT) par le formateur du site agréé par le Comité des Travaux Sous Tension sur la mise en œuvre des méthodes de Travail Sous Tension lors des thèmes pratiques. **Une évaluation théorique** qui portera également sur la connaissance des procédures déclinées dans les textes réglementaires (CET TST BT, UTE C 18-510-1, FT TST BT) **sera réalisée en fin de formation**

A l'issue de la formation en fonction des évaluations, du comportement du stagiaire, **le Responsable du site de Formation agréé par le Comité des Travaux Sous Tension**, sur avis du formateur **délivre une appréciation d'aptitude ou de non aptitude à la mise en œuvre des méthodes de travail enseignées.**

**A la vue de cette appréciation d'aptitude positive, l'employeur du stagiaire pourra délivrer une habilitation d'indice T sur les ouvrages de type EMERGENCE limités à l'habillage et au nappage à l'exclusion des tableaux BT des postes de transformation HTA-BT.**

**Dans le cas d'une appréciation négative l'employeur ne pourra pas délivrer l'habilitation d'indice T dans ce domaine à son personnel.**

### Documents

En fin de formation, des documents pédagogiques sur les thèmes abordés pendant la formation sont remis aux stagiaires

### Formation en nos locaux

**Deux sites géographiques : DONCHERY (Ardennes), MERIGNAC (Gironde)**

**Moyens mis à la disposition des stagiaires :** salle de cours dotée de supports pédagogiques, atelier équipé d'installations pédagogiques permettant la réalisation des thèmes pratiques, matériels consommables nécessaires aux travaux pratiques, outillage mis à disposition par nos soins, déjeuners compris.

### Durée

**2 jours (14h)**

### Composition du groupe

**8 stagiaires au maximum**

### Dotations des stagiaires "Equipements Protections individuelles "

Vêtement de travail adapté aux travaux sous tension, chaussures de sécurité, gants de travail, gants isolants + surgants ou gants composites, casque adapté équipé d'un écran facial.